

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – WTS

Les présentes Conditions Générales de Vente encadrent l'offre, la vente et la livraison de tous les biens et services fournis par WTS à son client. Toute commande passée entraîne l'adhésion aux présentes conditions générales de vente.

1-COMMANDES

Une commande est réputée valide dès lors que nous en accusons la réception. La confirmation de commande fait notamment état des délais et prix définitifs. Nos prix sont ceux en vigueur au moment de la consultation, sans engagement de durée. La commande n'est plus modifiable ni annulable au-delà de 48 heures après la confirmation de commande. Les commandes d'un montant inférieur à 50 000 Fr CFA HT génère des coûts de traitement très importants. Nous nous réservons le droit soit d'appliquer un forfait spécifique correspondant à une participation aux frais de traitement de ces commandes, soit de regrouper les envois pour abaisser ces coûts relatifs.

2-EXPEDITIONS

Les délais de livraison à considérer sont ceux que nous avons stipulés ou acceptés par écrit, confirmés dans l'accusé de réception de la commande. Ils sont établis aussi exactement que possible, mais n'ont qu'un caractère indicatif : ils sont aussi fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport de WTS. Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Selon les conditions, nous pouvons procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Dans le cas où nous refacturons une prestation de transport au client, ce dernier doit déclarer tout litige lié au transport dans les 48 heures suivant la réception de la marchandise. La responsabilité de la marchandise en expédition sera définie conformément aux Incoterms décidés au préalable entre les deux parties.

WTS est dégagé de tout engagement quant-au respect des délais de livraison :

- Dans le cas où les conditions de paiement n'auraient pas été observées par le client.
- En cas de force majeure ou d'événements tels que : grève, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, interruption ou retard dans les transports ou réception des matières premières comme tout autre cause amenant un chômage total ou partiel pour le vendeur ou ses fournisseurs.

3-PAIEMENTS ET AVOIRS

Les paiements doivent s'effectuer dans la monnaie indiquée dès le devis puis confirmée sur la facture. Les paiements seront toujours au comptant pour le premier achat du client à WTS. Pour les achats suivants, selon analyse des références commerciales et des demandes de crédit, des conditions de paiement à 15 ou 30 jours pourront être offertes. Les factures devront être réglées à notre siège social, soit au comptant, soit dans le délai accordé de 15 ou 30 jours à partir de la date de facturation. Les décalages de règlement par rapport à l'échéance prévue pourront faire l'objet d'une facture d'agios. Si pour des raisons imputables au client la livraison doit être retardée, le délai de paiement commencerait alors à courir dès la mise à disposition du matériel dans nos locaux. Concernant les avoirs que WTS pourrait accorder au client dans des cas particuliers, le

temps nécessaire à leur établissement ne permet pas toujours de pouvoir les comptabiliser avant le 30 du mois en cours, date d'arrêt de nos écritures comptables, ce qui ne saurait pour autant justifier de la part du client le blocage d'un règlement mensuel.

4-RECLAMATIONS

Les réclamations relatives aux produits livrés doivent être formulées par écrit dans les 48 heures suivant la réception de la marchandise (celle-ci ne devant pas avoir été montée et/ou utilisée) et seulement dans les cas suivants :

- Le produit présente un vice apparent ou un défaut de fabrication
- Le produit ne correspond pas à celui demandé par le client
- Autres anomalies affectant la marchandise

Il appartiendra au client de fournir toute justification quant-à la réalité des vices ou anomalies constatés. WTS se réserve le droit d'évaluer la validité de toute réclamation formulée par le client.

5-GARANTIE ET RESPONSABILITE

Les conditions et durées de garantie des produits peuvent varier selon le fabricant. La garantie est strictement limitée aux produits vendus par WTS. Elle ne s'étend pas aux matériels dans lesquels ces produits seraient incorporés. La garantie n'est applicable que si le client à satisfait aux obligations générales du présent contrat et en particulier aux conditions de paiement. Elle se borne à la remise en état ou au remplacement pur et simple de toute pièce défectueuse à la suite d'un défaut de matière ou de fabrication, à l'exclusion de détériorations accidentelles ou dues à une mauvaise utilisation. Notre obligation de garantie ne pourra s'appliquer que si le client établit que le vice s'est manifesté dans les conditions d'emploi normalement prévues pour le produit concerné, et en cours d'utilisation optimale. Sont exclus de la garantie les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation incorrecte...) ou encore par une modification ou manipulation du produit non autorisée par le fabricant. WTS se réserve le droit d'évaluer la validité de toute garantie sollicitée par le client conformément aux exigences du fabricant du produit.

6-RETOUR DE MARCHANDISES

Nous n'acceptons aucun retour de marchandises sans accord écrit de notre part, et seulement suite à une réclamation ou à une demande de garantie. Les marchandises devront nous être retournées dans leur emballage d'origine sans avoir été ni démontées ni altérées ; dans le cas contraire nous n'effectuerons pas la reprise. Tout colis de retour devra être accompagné d'un bon à l'entête de l'entreprise du client, mentionnant le numéro facture, la référence de la marchandise, la quantité retournée, ainsi que la raison du retour. Nous nous réservons le droit de refuser les envois nous parvenant en port dû. Les marchandises retournées devront nous parvenir en franco de port sauf si l'erreur nous incombe, auquel cas nous prendrons en charge les frais de port.

7-CERTIFICAT DE CONFORMITE

La demande d'un certificat de conformité pourra être formulée à l'occasion de la passation de commande et sera facturée en fonction du type de produit demandé et du fabricant.

8- RESERVE DE PROPRIETE

WTS se réserve expressément propriété de toutes les marchandises faisant l'objet de contrats de vente jusqu'au paiement intégral de leur prix.

9- JURIDICTION

Le Tribunal de BAFANG est le seul compétent pour régler tout litige de WTS.



LE GERANT